

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Communauté d'Agglomération de Haguenau Révision du plan d'occupation des sols de Bilwisheim pour sa transformation en plan local d'urbanisme

Nouvelles dates d'enquête publique

L'enquête publique relative au projet de révision du plan d'occupation des sols de Bilwisheim pour sa transformation en plan local d'urbanisme, initialement prévue du jeudi 12 novembre 2020 au lundi 14 décembre 2020, est **décalée du vendredi 4 décembre 2020 à 15h00 au lundi 4 janvier 2021 à 18h00**, pour une durée de 32 jours consécutifs.

Le projet de plan local d'urbanisme s'articule autour des axes suivants :

- Disposer d'un document d'urbanisme garant du projet démographique, urbain, environnemental et économique de la commune qui tient compte des enjeux communautaires et régionaux.
- Modérer la consommation d'espaces et privilégier l'urbanisation des dents creuses dans le village.
- Respecter l'identité villageoise et aménager de manière cohérente les secteurs à enjeux.

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.

Monsieur Daniel-Edouard KLEIN, chef d'établissement honoraire, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est à la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé à la Communauté d'Agglomération de Haguenau et à la mairie de Bilwisheim et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir :

Communauté d'Agglomération de Haguenau :

- Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

Mairie de Bilwisheim :

- Lundi de 10h00 à 12h00
- Mercredi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 16h00 à 18h00

Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la Communauté d'Agglomération, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante : <https://www.registredemat.fr/plu-bilwisheim>

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, aux lieux, aux jours et aux horaires suivants :

- **Vendredi 4 décembre de 15h à 17h – Salle 22 de l’Hôtel de Ville – 1 Place Charles de Gaulle – 67500 HAGUENAU,**
- **Jeudi 10 décembre de 16h à 18h – Mairie de Bilwisheim,**
- **Lundi 21 décembre de 16h à 18h – Mairie de Bilwisheim,**
- **Lundi 4 janvier de 16h à 18h – Mairie de Bilwisheim.**

En raison de la situation sanitaire particulière liée à la pandémie de COVID-19, il est recommandé aux personnes souhaitant rencontrer le commissaire-enquêteur de prendre rendez-vous auprès de la commune de Bilwisheim ou de la Communauté d’Agglomération de Haguenau au plus tard la veille de la permanence.

Il est également demandé au public de respecter les mesures sanitaires suivantes : port du masque et utilisation d’un stylo personnel.

Enfin, des mesures particulières d’accueil du public seront mises en place à la mairie de Bilwisheim et à la Communauté d’Agglomération avec notamment la mise à disposition de gel hydro-alcoolique.

Pendant la durée de l’enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignants sur un des registres d’enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés au siège de la Communauté d’Agglomération de Haguenau et à la commune de Bilwisheim,
- soit en les adressant par courrier à l’attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l’enquête, à la Communauté d’Agglomération de Haguenau, sise 84 route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU,
- soit en les adressant par voie électronique à l’adresse suivante : plu-bilwisheim@registredemat.fr
L’objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l’attention du commissaire enquêteur »
- soit en les consignants sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet de l’enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la Communauté d’Agglomération de Haguenau, ainsi qu’à la mairie de Bilwisheim pendant un an après la date de clôture de l’enquête.

Ils seront également publiés sur le site internet de l’enquête publique pendant la même durée.

L’autorité responsable du projet de la révision du plan d’occupation des sols de Bilwisheim pour sa transformation en plan local d’urbanisme est la Communauté d’Agglomération de Haguenau représentée par son Président, M. Claude STURNI et dont le siège administratif est situé 84 route de Strasbourg – 67500 HAGUENAU. Des informations peuvent être demandées auprès de l’administration à cette adresse.